

République Française Département LOIRET Canton de Montargis VILLE DE VILLEMANDEUR

ARRETE N° 2025_0329

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE CHAMBON

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,

- Vu le Code Général de la Fonction Publique n° L2213-1 à L2213-6 ;

- Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;

- Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L113-2;

- Vu le Code de la Route et notamment ses articles L411-1 et L411-2, R411-25 ;

- Vu le décret n°58-1217 du 15 décembre 1958 modifié par décrets n°69-150 du 05 février 1969 et n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à la police, à la circulation;
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- Vu les travaux de remplacement de deux poteaux et de tirage de câble fibre à réaliser par l'entreprise CIRCET ERI, représentée par Madame Elodie HUMEAU, dans la rue Chambon ;

- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier ;

- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger ;

ARRETONS

Article 1: A compter du 02 juin 2025, et jusqu'au 30 juin 2025, le stationnement sera interdit et la circulation réglementée (alternance manuelle avec sens prioritaire de circulation) dans la rue Chambon, portion comprise entre le carrefour avec la rue de Lisledon et le numéro 69.

Article 2 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 3 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 4 : L'entreprise CIRCET ERI est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 5 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, Mme la Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise CIRCET ERI, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6: Ampliation du présent arrêté sera adressée à Mme la Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, M. le Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise CIRCET ERI, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 28/05/2025

Denise SERRANO

Date d'affichage : 28/05/2025





Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 *cerfa* N° 14024*01

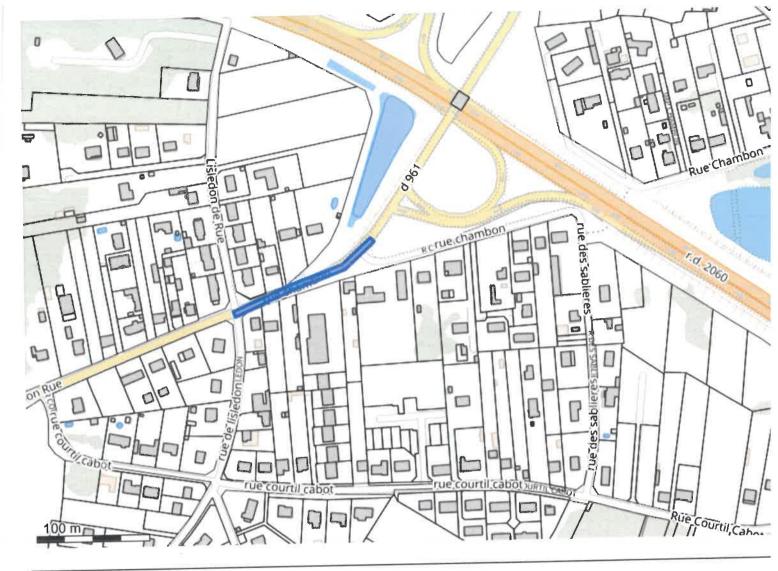
803087951

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise			
Nom : HUMEAU Prénom : Elodie			
Dénomination : CIRCET ERI5280 Représenté par :			
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011 Chez Sogelink			
Code postal 6 9 1 3 4 Localité :DARDILLY CEDEX Pays : France			
Téléphone 0, 6, 7, 8, 7, 6, 7, 0, 9, 1, Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :			
Si le bénéficiaire est différent du demandeur			
Nom :			
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :			
Code postalLocalité : Pays :			
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :			
Localisation du site concerné par la demande			
Voie concernée : Autoroute n°			
Hors agglomération 🔲 En agglomération 🔲			
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +			
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : D961 - Rue Chambon			
Code postal <u>4,5,7,0,0,tocalité</u> :VILLEMANDEUR			
Nature et date des travaux			
Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : Remplacement de deux poteaux + Tirage de câble fibre Rue Chambon			
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :			
Date prévue de début des travaux : 0,2,0,6,2,0,2,5, Durée des travaux (en jours calendaires) :2_1_			
Réglementation souhaitée			
Durée de la réglementation (en jours calendaires) :2_1_ Date de début de réglementation _0_2_ 0_6_ 2_0_2_5 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée			
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement Manuellement			
Restriction de chaussée : Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue3			
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue Luci Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) Luci			

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Circuler Véhicules légers poids lourds Vitesse limitée à : 50 km/h Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :	Stationner véhicules légers 🗹 poids lourds 🗹	Dépasser véhicules légers ☑ poids lourds ☑	
Autres prescriptions :			
La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :			
Le demandeur Une entreprise spécialité Nom: Prénom: Prénom: Représenté par:			
Pièces jointes à la demande			
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant : Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème Plan des travaux 1/200 ou 1/500ème Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème			
	. [2]		
J'atteste de l'exactitude des informations four Fait à : DARDILLY CEDEX	rnies 🔽	Le: 28 05 2025	
Nom : LOSILLA Prénom	ı : Stéphanie Qualité :		
		Sogelink	



Système géodésique : WGS 84

EPSG: 4326

Emprise au format GML:

<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:</pre> outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>2.69341021,47.98667248 2.69401003,47.98682298 2.69402177,47.98682785 2.69434364,47.98702885 2.69436956,47.98704503 2.69432119,47.98707973 2.69397856,47.98686575 2.69338433,47.98671666 2.69338238,47.98671612 2.69270647,47.98651512 2.69267407,47.98650549 2.69270286,47.98646213 2.69341021,47.98667248 coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>

Polygone 1

(47.986672 2.693410); (47.986823 2.694010); (47.986828 2.694022); (47.987029 2.694344); (47.987045 2.694370); (47.987080 2.694321); (47.986866 2.693979); (47.986717 2.693384); (47.986716 2.693382); (47.986515 2.692706); (47.986505 2.692674); (47.986462 2.692703); (47.986672 2.693410);

